

**CIGARETTES**

**MARYLAND**  
60 centimes

# Le Rhône

JOURNAL D'INFORMATIONS ET D'ANNONCES PARRAISANT LE MARDI ET LE VENDREDI

Prix d'abonnement annuel

Catégorie I : MARDI et VENDREDI avec assurance-accidents pour 2 personnes:	Fr. 6.80
» II : VENDREDI seulement » » » » 2 » » » »	5.—
» III : MARDI et VENDREDI sans assurance-accidents	5.—
» IV : VENDREDI seulement » » » »	2.50

BULLETIN OFFICIEL : Fr. 4.—

**Fr. 19,899.—**

ont été versés  
par l'assurance du  
Journal  
**Le Rhône**  
à ses abonnés  
victimes d'accidents

Les abonnés des catégories I et II sont assurés contre les accidents auprès de La Baloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.— en cas de décès, Fr. 1000.— en cas d'invalidité partielle et permanente. 1000.—

Tarif des annonces du mardi : le mm., Valais 6 ct., Suisse 8 ct., Etranger 12 ct. (la ligne a 36 mm. de large) - Réclames : Suisse 30 ct., Etranger 40 ct., le mm. (la ligne a 74 mm.)

## Revisons nos cartes de vins

Si les difficultés que rencontre l'écoulement de nos vins sont grandes, il est une raison qui ne leur est pas étrangère, et c'est le fait que, dans bon nombre de magasins et de restaurants, on tient encore trop peu compte, dans les vins que l'on met en vente, de l'abondance de deux récoltes consécutives. Si l'on se décidait, partout où se vend du vin, à offrir en premier lieu — à tout seigneur tout honneur — des vins du pays, et si l'on réservait à ces derniers la première place dans les offres ou dans les cartes de vins, on contribuerait sûrement par là à en faciliter l'écoulement. Aussi nous permettons-nous de prier tous nos débiteurs de vins, quels qu'ils soient, de revoir leurs prix courants, cartes, etc., et de donner patriotiquement la priorité aux vins de nos vignobles. Les cafetiers et restaurateurs ne feraient cependant que la moitié de leur devoir s'ils ne donnaient pas pour instruction impérative à leur personnel de nommer les vins suisses en premier lieu. Nous ne nous montrerions pas aussi insistant si nous ne savions pas que pareille façon d'agir est d'ailleurs dans l'intérêt bien compris des restaurateurs et autres débiteurs. N'est-ce pas là, en effet, le meilleur moyen de donner à un établissement ce bon goût de « revenez-y ». Et comment tel ne serait-il pas à plus forte raison le cas en une époque où les vins suisses sont non seulement bons, mais aussi d'un prix abordable !

A. Sch.

## Quelle est cette invention ?

M. Jérôme Thomas, dans l'« Espoir français », annonce — non sans réserves — que le célèbre savant Marconi aurait inventé un appareil de télévision utilisé par les Italiens dans la guerre d'Ethiopie : « Tout récemment, dans le Tigré, écrit-il, les Ethiopiens ont tenté une attaque brusquée. Or, la surprise n'a pas surpris les Italiens, et les troupes du Négus ont été repoussées. » Ce résultat serait dû à une invention de Marconi, soigneusement tenue secrète par les Italiens. « Il s'agirait d'un appareil de télévision d'une portée de 5 kilomètres. » Cet appareil comprend un émetteur cinématographique disposé à bord des avions et des récepteurs placés aux postes d'état-major. « La portée étant de 5 km. de l'objectif à l'avion et de cinq autres kilomètres de l'avion à l'état-major, un général peut, à une distance de dix kilomètres, observer tous les mouvements de l'ennemi. » L'invention de Marconi est de nature à bouleverser la stratégie de la guerre. « L'attaque par surprise deviendrait, dès lors, impossible ou très difficile. » Il paraît qu'à l'heure actuelle, malgré d'actives recherches, aucun état-major européen n'aurait pu obtenir des précisions sur l'invention de Marconi. « Seule l'Allemagne posséderait également des appareils de télévision, parfaitement au point, comparables à ceux des Italiens. »

## Les habitants de Mars nous font-ils des signaux ?

Au cours d'une interview, l'astronome bien connu, le professeur Robert Damin, a déclaré qu'à son avis les habitants de notre voisine, la planète Mars, cherchaient actuellement à établir des rapports avec nous. Le professeur expliqua qu'il fonde son avis sur certains phénomènes observés par lui dans son observatoire privé. « Au cours de plusieurs nuits obscures, cet hiver, j'ai observé que la région du ciel où se trouvait notre voisine s'illuminait soudain d'une lumière bleuâtre étrange. Cette illumination durait chaque fois une quarantaine de secondes et était assez forte pour permettre la lecture d'un journal. Des phénomènes semblables ont déjà été observés par mes collègues, notamment il y a huit ans, aux environs de Lyon. Je suis persuadé que ce sont les Martiens qui cherchent à communiquer avec nous par un moyen encore inconnu sur terre. »

## Société pour les châteaux suisses

Il ressort du rapport sur l'année 1935 que les efforts de l'Association suisse pour la conservation des châteaux et ruines éveillent de plus en plus l'intérêt du public. Partout où les circonstances l'exigent, la Société pour les châteaux suisses, qui compte actuellement 1292 membres, intervient avec des conseils précieux et des encouragements matériels. Elle s'est occupée, en 1935, de nombreuses questions et notamment de restaurations de châteaux et de fouilles archéologiques. Le rapport annuel indique les ruines et châteaux suivants : ruines d'Aris, près de Frutigen, Belfort (Grisons), château d'Uri (Bellinzzone), Boswil (Argovie), Chalais (Valais), Ehrenfels (ce château sera transformé en auberge de jeunesse), Gruyère (Fribourg), Guardaval (Engadine), Hagenwyl (Thurgovie), Oron (Vaud), Reams (Grisons), Reifensstein (Bâle-Camp.), Rochefort (Val-de-Travers), Rothberg (Bâle-Camp.), transformé en auberge de jeunesse, Wartenberg (Bâle) et Wildenbourg (Zoug).

Entre amis. — Cela m'étonne de le voir entrer dans un café. — Mais ce qui l'étonnera encore plus, c'est quand tu m'en verras sortir.

**APRÉTIFF**  
**ROSSI**  
"L'INECALABLE"

## La protection contre l'incendie dans la défense aérienne

On nous écrit :

« Prévenir vaut mieux que guérir. » Ce proverbe que M. le conseiller fédéral Minger a rappelé dans son appel au peuple suisse sur la nécessité d'une défense aérienne, m'engage à présenter quelques observations et suggestions sur la question de la protection contre l'incendie dans la défense aérienne, ceci en me basant sur mes expériences dans le domaine de la défense contre le feu, les gaz et les attaques aériennes.

Je m'abstiendrai de parler de l'importance et de la nécessité d'une bonne protection aérienne pour le maintien de notre neutralité et la protection de notre armée, et du pays en général. La presse a donné à ce sujet de nombreux renseignements. Les lignes qui vont suivre ne toucheront que la question de la protection contre le feu.

Envisageons tout d'abord les intérêts directs et matériels de nos concitoyens. En temps normal, les dégâts causés par l'incendie sont très souvent au bénéfice d'une assurance. Le sinistré y retrouve la réparation totale ou partielle des pertes subies.

Il n'en est pas de même lorsque l'incendie a été occasionné, même indirectement, par des opérations de guerre. Voici ce que dit à ce sujet l'art. 3 in fine des conditions générales des Sociétés d'assurance contre l'incendie :

« Sont exclus de l'assurance tous les dommages survenus au cours d'événements de guerre ou de troubles intérieurs de toute nature et des mesures militaires ou de police qui en découlent, à moins que l'assuré ne prouve que ni la naissance, ni la propagation, ni l'étendue du sinistre ne sont en aucune façon, soit directement, soit indirectement, en relation avec les dits événements ou leurs effets. »

Cette situation devrait nous faire réfléchir et nous engager à prendre, en temps utile, les mesures nécessaires pour la protection de nos foyers. Les dégâts non assurables intéressent non seulement le propriétaire lésé ; ils touchent, au contraire, chacun de nous. Toute diminution de notre fortune nationale entraîne automatiquement un accroissement des charges fiscales.

Le danger d'incendie en cas d'attaques aériennes ne saurait être négligé. Écoutons ce que disait à ce sujet, en 1927 déjà, le Lt. Col. Siegert, Inspecteur des troupes d'aviation allemandes pendant la guerre :

« Une mort lugubre et lointaine plane dans les airs. Les bombes incendiaires sont légères et sans poids mort. Un avion peut les transporter en nombre considérable comme des œufs dans un ventre d'écrevisses. Dès que l'aviateur peut occasionner, simultanément, plus d'incendies que le Service du feu d'une localité ne puisse éteindre, les germes de la catastrophe sont posés. Les foyers d'incendie se rejoignent entre eux. L'atmosphère surchauffée s'élève comme une cheminée monstrueuse. L'air qui est plus près de la terre suit cette ascension et occasionne une véritable « tour de feu » qui enflamme et relie les petits foyers d'incendie. »

Dans un rapport récent sur le bombardement de la ville de Desslé dans la guerre actuelle, nous lisons : « Vue de loin, la ville ressemblait à un seul brasier fumant, tellement les foyers d'incendie, provoqués par l'aviation, étaient nombreux. » Certes, des perspectives peu réjouissantes pour un pays !

Nous savons que le Département militaire cantonal, chargé d'organiser la défense aérienne passive pour la population civile des communes désignées par l'autorité fédérale, à savoir : Brigue, Sion, Martigny, St-Maurice et Monthey, a pris pour ces communes les dispositions nécessaires. Le Grand Conseil, en sa dernière session de mai, lui a accordé les crédits sollicités. Faut-il conclure que maintenant tout est fait et que, en particulier, les localités non désignées expressément par l'autorité fédérale, peuvent se passer de toute protection aérienne ? Ce n'est pas mon avis. L'activité des aviateurs italiens en Abyssinie ne s'arrête pas à la périphérie des grandes agglomérations. Des localités rurales, souvent peu importantes, servent fréquemment de point de mire. Il est indispensable de tirer de ce fait les conclusions qui s'imposent.

N'oublions pas, non plus, que les villages valaisans, souvent construits en bois, les granges et les greniers dans le voisinage immédiat des maisons d'habitations, offrent un maximum de danger en cas d'incendie. A noter également que les engins nécessaires pour lutter efficacement contre le feu font souvent défaut.

Il y a lieu de remarquer en outre — et c'est là une difficulté nouvelle — que beaucoup de communes se trouvent dans une situation financière fort précaire et que les subsides de la Confédération et du canton à la défense aérienne ne sont versés qu'aux localités mentionnées plus haut.

Tout cela complique singulièrement le problème. Nous devons organiser une lutte efficace contre l'incendie dans la défense aérienne mais sans dépenses supplémentaires pour le canton ou les communes. C'est presque un paradoxe, et pourtant la chose paraît possible par :

1. Une réorganisation immédiate des corps de sapeurs-pompiers aux fins de pouvoir en compléter les effectifs et surtout les cadres en cas de mobilisation générale de l'armée.
2. L'instruction des corps de sapeurs-pompiers ou du moins des cadres de ces corps sur la protection contre l'incendie dans la défense aérienne passive et les mesures à prendre dans ce but.
3. L'organisation d'une aide mutuelle dans la dé-

fense aérienne en vue de tirer tout le parti possible des hommes et du matériel disponibles.

4. L'instruction du public par la parole et par la presse et la préparation de mesures préventives.

Lors de la mobilisation de 1914, le 70 % des sapeurs-pompiers a été appelé sous les drapeaux. Plusieurs corps se trouvaient alors dans une situation très difficile avant de recevoir les renforts nécessaires. Pour des cas de ce genre, les cadres devraient recevoir des instructions spéciales. La possibilité de compléter rapidement les effectifs devrait en outre être prévue.

Dans la défense aérienne passive pour la population civile, les corps des sapeurs-pompiers assument la tâche principale. C'est une armée derrière le front. De la bonne formation et de la bonne tenue de ces corps dépend, pour une large part, le fonctionnement normal de la défense aérienne passive dans notre pays.

Voyons l'Allemagne : la défense aérienne y est développée à un haut degré. Or, il est connu que la formation des sapeurs-pompiers est poursuivie avec un soin tout spécial par nos voisins du nord. Chez nous également il est possible d'obtenir de très bons résultats dans la préparation de la défense aérienne et cela sans dépenses excessives.

L'Inspection cantonale du feu et les Fédérations valaisannes des sapeurs-pompiers se trouvent placés devant des tâches nouvelles. Il les assumeront certainement avec plaisir et énergie sachant, qu'il y va de l'intérêt de notre défense nationale.

Un travail préparatoire très utile a déjà été accompli dans ce domaine. Ainsi, en 1931, nos instructeurs ont eu l'occasion de suivre un cours technique complet de protection contre les gaz sous la direction de M. le Dr Steck, de Zurich. Les connaissances acquises ont été rafraîchies et complétées par des cours de répétition. Nous possédons donc déjà maintenant des hommes qualifiés pour diriger l'instruction en matière de défense contre les gaz et pour vérifier l'état d'entretien des appareils.

A en juger de la discussion au sein du Grand Conseil, il y aurait de nouveau, en 1936, un cours cantonal pour sapeurs-pompiers. Les communes auront alors toute latitude pour tenir compte, dans le choix de leurs délégués, de l'éventualité d'une mobilisation générale de l'armée.

Dans le programme de ce cours, il y aurait lieu d'intercaler deux à trois jours d'instruction sur la défense aérienne passive. Chaque corps de sapeurs-pompiers disposerait ainsi d'hommes au courant de cette question.

Les participants au cours devraient recevoir, à côté des indications nécessaires sur les mesures préventives, une orientation complète au sujet de l'organisation d'une bonne collaboration dans la défense aérienne. On fera bien de prévoir un groupement des pompes à moteur existantes actuellement chez nous, ceci pour le cas fort probable de la destruction par l'aviation des canalisations d'eau, hydrantes, etc.

En cas d'incendie, nous voyons le plus souvent les communes de la plaine voler au secours des villages de la montagne. Dans la défense aérienne, les rôles seront probablement inversés. C'est pourquoi l'instruction dans le domaine de la défense aérienne doit s'étendre à toutes les communes du canton, sinon des secours de commune à commune deviendraient absolument illusoire.

Lors des cours préparatoires, les instructeurs devraient recevoir le matériel nécessaire pour pouvoir préparer et présenter, à l'occasion des cours de cadres communaux, une conférence sur la défense aérienne passive, et les tâches incombant aux corps de sapeurs-pompiers. Par ce moyen, le public se familiariserait rapidement avec tout ce problème.

Les Fédérations cantonales pourraient porter la question à l'ordre du jour de leurs assemblées des délégués et prévoir, à côté d'une conférence, des démonstrations pratiques.

La Commission cantonale pour la défense aérienne continuerait, par des conférences et des publications appropriées, à orienter la population, l'incitant à collaborer aux mesures préventives nécessaires. Pour pouvoir combattre efficacement un danger il importe de bien le connaître. La défense aérienne est notre propre défense. Une série de dispositions et mesures tiennent essentiellement à notre bonne volonté. La Commission cantonale pour la protection aérienne cherchera à faire entrer de nombreux Valaisans dans l'Association suisse pour la défense aérienne ; éventuellement elle prendra l'initiative de créer une section valaisanne.

De tout ce qui précède, il résulte qu'avec de la bonne volonté et une saine compréhension des besoins, nous pouvons fournir un travail préparatoire très utile dans le domaine de la lutte contre l'incendie dans la défense aérienne et cela sans charger financièrement le canton ou les communes. C'est pourquoi j'ose admettre que le Haut Conseil d'Etat, les Départements intéressés et les Fédérations cantonales examineront avec bienveillance mes suggestions.

Méditons les paroles de M. le conseiller fédéral Minger : « Comme l'armée est prête à défendre énergiquement notre pays, ainsi tout Suisse doit aider avec joie à protéger notre patrie contre les conséquences de toute entreprise ennemie par les airs. »

VIEGE, en mars 1936. Lot WYER, député.

## Défense des cultures contre le gel

par M. Cyprien Michelet, ingénieur horticulteur

### II Lutte contre le gel

Elle a été entreprise jusqu'ici avec des moyens bien divers. Nous en retiendrons quelques-uns dont l'efficacité nous semble plus grande. Etant donné la multiplicité des facteurs influant sur le rayonnement, le refroidissement, la nature des végétaux et leur résistance respective, divers procédés de lutte peuvent donner des résultats intéressants.

### Fumées artificielles

Nous savons que la gelée blanche ne peut se former sous un ciel couvert. Partant de ce principe, on a songé avec raison à produire artificiellement ces nuages. Leur but est la production de fumées lourdes et opaques obtenues par la combustion de certaines matières. Malheureusement l'efficacité de ces nuages est soumise à certaines conditions, telles que la situation topographique des terrains, l'état de l'atmosphère (clarté, tranquillité). Elles n'agissent d'autre part que contre les gelées blanches, mais non contre les gelées noires.

Jusqu'ici ces fumées étaient produites par la combustion de divers débris végétaux (paille humide, sarments, fumiers, etc.). Ces foyers sont disposés en tas tous les 8 à 10 mètres, en lignes dirigées perpendiculairement à la direction des vents dominants. Les lignes d'émission seront distantes d'environ 100 mètres l'une de l'autre de façon qu'aucun espace ne reste à découvert.

Ces tas sont préparés à l'avance et calculés pour émettre de la fumée pendant au moins trois heures (03 à 06 h. du matin).

Lorsque vers minuit, la température est descendue à + 3 degrés, il va faire 0 degré à 3 heures du matin, et si le temps est alors clair et calme, la gelée est certaine, il faut allumer. Toutes ces conditions exactement remplies, le résultat est certainement bon, l'efficacité de la lutte est de 100 %, les cultures sont sauvées.

Le prix de ces matériaux étant nul, il ne reste qu'à envisager le prix de la main-d'œuvre.

Depuis quelques années, il existe dans le commerce des foyers pour la production de la fumée. Ce sont des appareils où l'on peut brûler des mélanges combustibles tout préparés (poussiers de houille, de coke, sciure de bois, huile lourde de pétrole, etc.).

Le Domaine de la Sarvaz a expérimenté un de ces appareils lors des gelées printanières de 1935. M. Gaillard, président, a bien voulu nous communiquer à ce sujet les données que voici :

L'appareil est construit pour des émissions de fumée pouvant couvrir 5 à 10 hectares. Dans le rayon ainsi couvert par la fumée distribuée dès avant le gel, pendant toute sa durée, et une heure après que la température était revenue à 0 degré, les cultures furent sauvées.

Prix de l'appareil : fr. 450.—

Main-d'œuvre et autres frais, par hectare : fr. 25.—

L'efficacité de ce moyen de lutte peut être de 100 % lorsqu'il s'agit de combattre la gelée blanche (rosée cristallisée), et que le temps est calme. Elle serait par contre très faible en cas de gelée noire.

### Réchauffement de l'air

C'est le seul procédé permettant de combattre les gelées de toute nature. Les fumées n'agissant que contre les gelées blanches ne donnent pas les résultats voulus. Elles sont délaissées par les arboriculteurs de la Californie, et remplacées par le réchauffement de l'air, qui y est pratiqué sur une grande échelle pour la protection de cultures de tous genres.

Ce procédé consiste à créer dans les parties à protéger, des foyers dégagant de l'air chaud. Foyers très simples au début, puis perfectionnés par la pratique. Ce sont actuellement des chaufferettes, sortes de braseros ou fourneaux munis de cheminée et de régulateur. Ces appareils conviennent parfaitement pour la protection de toutes sortes de cultures.

Ces fourneaux, alimentés au mazout, permettent une hausse de température de 8 degrés, c'est-à-dire que si la température environnante est à moins 4 degrés, on peut la ramener, dans le rayon où les appareils sont en action, à plus 4 degrés. Il faut pour cela, par hectare, environ 125 chaufferettes disposées en carré ou en quiconce dans les cultures.

Cette méthode de lutte a été expérimentée à Châteauneuf lors des gelées printanières de 1935, et les résultats enregistrés en ont révélé une efficacité de 100 %. Noter que l'École de Châteauneuf ne possédait pas ces fourneaux perfectionnés, l'expérience a été faite au moyen de simples seaux contenant du mazout (une petite quantité de benzine a été répandue à la surface pour faciliter l'amorçage du feu).

Prix de l'installation pour 1 hectare de culture : 125 foyers à fr. 25.—

Protection d'une hectare pendant une nuit de gel : 3000 litres de mazout à 12 cts. le litre.

Main-d'œuvre : fr. 30.—

Il serait intéressant d'étudier l'obtention d'une licence pour la fabrication de ces chaufferettes chez nous, ce qui, certainement, diminuerait leur prix.

Puisqu'il est prouvé que le chauffage des cultures vaut une protection de 100 % contre les dégâts du gel, l'achat du matériel nécessaire peut être envisagé comme une forme d'assurance contre ce fléau.

### Sciure et mazout

Nous retiendrons et recommanderons spécialement le réchauffement de l'air à l'aide de billons de sciure imprégnée de mazout. Ce moyen est destiné à rendre d'éminents services à la petite propriété et les éta-

La vente à crédit ne rend pas service, elle fait des esclaves.

**GEORGES MORAND**  
MARTIGNY - Tél. 61.317  
Notariat - Encaissements - Assurances

blissements horticoles. Moyen assez efficace, puisqu'il permet de relever une température de 3 à 4 degrés. Ce rehaussement peut d'ailleurs être rendu plus intense suivant la distance plus ou moins grande laissée entre les billons distribués dans la culture.

Les billons sont disposés entre les lignes d'arbres, et calculés pour brûler pendant 3 à 4 heures.

M. H. Roduit, arboriculteur à Saillon, a expérimenté cette méthode de lutte, et a bien voulu nous communiquer les chiffres suivants :

1000 m<sup>2</sup> à protéger demandant 20 sacs de sciure à fr. 0.30, 200 kg. de mazout à fr. 0.15 et environ 10 francs de main-d'œuvre.

Remarquons en outre que ce procédé n'est pas applicable sans dommage dans les terrains enherbés ou comportant des cultures touffues. (A suivre.)

## VALAIS

### Fédération des Caisses Raiffeisen

L'assemblée de la Fédération des Caisses Raiffeisen aura lieu cette année à Saxon, le 19 courant, fête de St-Joseph.

Un jour férié a été choisi afin que puissent y assister une fois nombre de dirigeants qui ne le peuvent pas un jour d'œuvre.

L'ordre du jour détaillé a été envoyé aux intéressés. Les trois morceaux de résistance de la séance seront le rapport du comité, la conférence de M. Heuberger, de St-Gall, directeur adjoint de l'Union suisse, sur la loi sur les banques, et un exposé de M. Jules Défayes, président de l'Association agricole du Valais, sur le fonds de secours en faveur des paysans dans la gêne.

L'assemblée commencera à 14 heures ; elle est publique.

Le train accéléré partant de Martigny à 12 h. 49 s'arrêtera à Saxon, de même le direct partant de Sion à 13 h. 32. Pour ce dernier, il faudra se munir de la surlaxe.

Les délégués prenant le train aux stations de Sierre et Sion peuvent s'entendre, s'ils arrivent assez tôt en gare, pour obtenir un billet collectif.

Le Comité fédératif.

N. B. — L'assemblée aura lieu à la Halle de gymnastique et non au Cercle catholique.

### Téléphone. Horloge parlante.

Les abonnés au téléphone desservis par la centrale téléphonique de Martigny pourront dorénavant, comme ceux des grandes centrales (Genève, Lausanne, Sion, etc.), entendre l'horloge parlante. Il leur suffira de composer le No 16 pour être reliés avec cette horloge, merveille de précision, qui indique l'heure exacte toutes les dix secondes.

Les abonnés des centrales automatiques de Champex, Evionnaz, Fully-Chartrat, Saxon, Vernayaz-Salvan bénéficient également de cette intéressante innovation.

### Union des Industriels valaisans

Le comité de l'Union des Industriels valaisans, consulté par le Département cantonal des Finances, s'est réuni pour arrêter la réponse à faire aux différentes questions qui lui ont été posées en matière fiscale. Au cours de la même séance il a dû prendre acte, avec regret, de la démission irrévocable donnée par son secrétaire, M. l'avocat Dr Louis Couchepin. Malgré d'unanimes et pressantes invitations à retirer sa démission, celui-ci n'a pu revenir sur sa démission pour des motifs professionnels et de surcroît d'occupations. Par le départ de M. Couchepin, l'Union sera privée d'une précieuse collaboration, et ce sera la tâche du Comité de trouver le successeur apte à remplir les importantes fonctions du Secrétariat. (Comm.)

### Leytron. — Nécrologie.

Mercrredi dernier, une nombreuse affluente de parents et connaissances a accompagné à sa dernière demeure Mme Louise Roduit, veuve de Pierre-Joseph, la dernière survivante de la famille de Pierre-Joseph Chéseaux, le premier président conservateur de Leytron.

Femme foncièrement chrétienne, amène et joviale,

## FOOTBALL LES SPORTS

### Les matches de dimanche

#### Championnat 1re ligue

#### Montreux bat Monthey, 4-3

Match joué sur un excellent terrain devant un nombreux public. Les équipes se présentent avec des remplaçants.

Montreux attaque dès le début, mais Monthey marquera le premier but, le gardien Gervaz étant gêné par le soleil.

Les Vaudois reprennent très rapidement l'avantage et par trois fois réussissent à marquer pendant la première mi-temps qui survient sur le score de 3 à 1 en leur faveur.

La deuxième partie, par contre, est à l'avantage des Valaisans qui arrivent même à égaliser. Mais, dans un dernier effort, Montreux se ressaisit et, avant la fin, marque un quatrième but, celui de la victoire.

Monthey est 6me au classement, ex-aequo avec Fribourg, soit avec 16 matches joués dont 7 gagnés et 9 perdus (0 nul) et 14 points.

Granges est en tête, 16 matches joués et 27 points.

#### 2me ligue

Sierre I-Concordia Yverdon, 0-1.

Sion I-Stade Lausanne, 6-1.

Sion II-Saxon I, 0-5 ; Ardon I-Vernayaz I, 4-5.

#### Matches internationaux

Suisse B bat Luxembourg à Lucerne, par 4 à 2 (mi-temps 2-1).

A Budapest, la Hongrie bat l'Allemagne, 3 à 2 (mi-temps 1-1).

### SKI Concours des Diablerets

On nous écrit :

Le concours pour la coupe-challenge offerte par la Société des Employés de C. F. F. de la Plaine du Rhône aux skis-clubs ouvriers, s'est courue dimanche dernier aux Diablerets.

La section du « Satux » de Martigny, « L'Avenir », cadet de nos clubs locaux, s'est brillamment comporté en emportant la coupe-challenge pour l'année 1936. Nos amis Oguey Arnold et Bocion Roger furent les vainqueurs de la journée. Nos félicitations.

### Victoire suisse en Italie

Les équipes universitaires de Suisse et d'Italie ont disputé un match, dimanche, au Gran Sasso, dans les Abruzzes. Les Suisses ont remporté la victoire par 200 points à 193.41. La descente a été gagnée par les Suisses avec 100 points contre 97.87 et le slalom également par les Suisses avec 100 points contre 95.94. L'équipe suisse était formée de Buss, Francioli, Kaech, Muller, Obrecht, Stroiffel, Burgin.

## AVIS AU PUBLIC

Le Cinéma ROYAL, à Martigny, ne pouvant jouer que 2 jours par semaine, il sera impossible de prolonger „LES MISÉRABLES“. Comme les prix populaires seront appliqués pour ce grand film (fr. 0,75 à 1,60), on s'attend à une forte affluence. Il est donc recommandé au public de fréquenter autant que possible les „séances des „matinées“, s'il tient à trouver sagement de la place. - Rappelons enfin que la 1re partie „Une tempête sous un crâne“ aura lieu uniquement JEUDI (St-Joseph) 19 mars, à 14 h. 30 et 20 h. 30, et que la 2me partie, suite et fin, „Cosette et Marius“ est d'ores et déjà fixée au Dimanche 22 mars, à 14 h. 30 et 20 h. 30.

elle sut jusqu'au dernier moment relever le courage chancelant de l'époque actuelle.

Elle laisse en ce monde de tribulations deux fils et deux filles, 11 petits-fils et 3 petites-filles, 24 neveux et nièces, 101 petits-neveux et petites-nièces et une dizaine d'arrière, etc.

Tous ceux qui l'ont connue n'ont pu s'empêcher de l'aimer et se souviendront d'elle dans leurs ferventes prières.

Jn. des Pl.

### Match de reines à Noës

(Inf. parl.) — Dimanche s'est déroulé à Noës un match de reines à cornes de la région de Sierre qui avait attiré environ un millier de spectateurs sans compter un nombre imposant de « resquilleurs » qui ont suivi la manifestation du haut d'un mamelon des alentours, la privant ainsi d'un appui financier largement mérité, mais montrant aussi la déplorable mentalité de certains individus.

Si quelques détails ont manqué dans cette manifestation, nous nous en voudrions tout de même de ne pas féliciter les organisateurs pour leur bonne volonté surtout.

Il ne faut pas oublier — et ceci à leur décharge — que c'était la première fois qu'une manifestation de ce genre était organisée dans la région. Il est évident que si une publicité plus large avait été faite, et cela au moyen d'un organe de presse répandu dans tout le Valais romand et même dans les cantons de Vaud et Genève, un public plus nombreux serait venu les encourager, car, quoiqu'on en dise, la publicité, de nos jours, est un des facteurs les plus importants dans la réussite d'une manifestation.

On aurait dû d'autre part demander l'arrêt des directs à Noës, ce que l'Administration des C. F. F. avait d'ailleurs accordé pour les matches de Riddes, Leytron et Chamoussin.

Ces observations faites, on nous charge également de signaler surtout les luttes admirables auxquelles le public a pu assister. Quant aux propriétaires qui ont fourni les luteuses, ils sont tous à complimenter pour leurs bêtes de choix. On avait fait appel au populaire manager des « corridas » valaisannes, M. Louis Besse, de Leytron, qui, en l'absence du haut-parleur, fonctionna comme speaker et s'acquitta de sa fonction avec sa maîtrise bien connue. Le jury était composé de MM. Udry, Melly, Pralong et Salamin. Les joutes ont donné les résultats suivants. Nous ferons connaître les noms des propriétaires et de leurs reines dans un prochain numéro.

Vaches 1re catégorie. — 1. No 9 (reine du match, soit reine des reines) ; 2. No 27 ; 3. No 14.

Vaches 2me catégorie : 1. No 38 ; 2. No 16 ; 3. No 36 ; 4. No 20.

Genisses 1re catégorie : 1. ex-aequo, Nos 10 et 13.

Genisses 2me catégorie : 1. ex-aequo, Nos 35 et 7 ; 2. ex-aequo, Nos 10 et 3.

A noter qu'en match amical, la reine No 38 de 2me catégorie appartenant à M. Louis Briquet a battu la reine No 9 de 1re catégorie appartenant à M. Duc.

### Les assises des Tireurs valaisans à Sion

#### Chez nos Matcheurs

Les matcheurs valaisans qui — on le sait — constituent la sélection des as du tir dans notre canton, ont tenu leur assemblée générale annuelle dimanche à Sion, à l'Hôtel de la Planta, sous la présidence de M. Charles Délez, maître-tireur.

Ce dernier démontra qu'il est aussi habile à diriger des débats qu'à décocher des drapeaux aux cibles en s'acquittant de ses fonctions à l'entière satisfaction de ses auditeurs.

Disons que cette réunion s'est déroulée dans une ambiance tout à fait amicale, ce qui n'a pu qu'en augmenter le charme sans empêcher — comme bien l'on pense — de faire du bon travail en liquidant un important ordre du jour.

On approuva tout d'abord le procès-verbal de la dernière assemblée ainsi que les comptes présentés par M. Louis Gaechter, secrétaire-caissier, après avoir littéralement « forcé » MM. Henri Robert-Tissot à Sion et Louis Udry à Vernayaz d'accepter la tâche de censeurs.

La réélection du Comité valut un échange laborieux de propositions, contre-propositions... refus de propositions, etc., ou aménités de ce genre.

M. Varone ayant suggéré de réduire l'acropage administratif à 3 membres, M. Ramel fit observer qu'une décision de ce genre exigeait préalablement la modification des statuts. Plutôt que d'arriver à cette mesure si bouleversante de l'ordre des choses, on préféra donc en rester au « statu quo » en maintenant tout simplement le comité à 5 membres.

M. Délez ayant présenté sa démission, se fit carrément remettre en place par M. le lieutenant-colonel Weber, président de la Société cantonale des Tireurs valaisans, dont l'intervention détermina M. Délez à revenir sur sa démission. M. Délez fut donc réélu par acclamations, président de la Société des Matcheurs pour une nouvelle période, tandis que M. Eric Staebli, à Viège, et Louis Gaechter se virent aussi « confirmés » dans leurs fonctions, le premier comme vice-président et le second comme secrétaire-caissier.

MM. Fernand Germanier à Collonges et Albert Varone au Pont de la Morgue complètent le comité comme membres adjoints.

Une intéressante discussion se greffa ensuite touchant les prochains tirs éliminatoires nécessités en vue de la participation au prochain match Suisse romande à Neuchâtel.

La question d'un bon entraînement se posant avant tout, et comme, d'autre part, les frais d'organisation de tirs éliminatoires sont fort coûteux en raison surtout de l'état précaire de la caisse, il fut admis que l'on tiendrait compte pour la formation de l'équipe valaisanne, des résultats obtenus par nos matcheurs dans les tirs aux passes « série » que doivent prévoir les prochains concours de tir fixés à Vernayaz, Briguel et Martigny.

MM. Weber et Udry apportèrent diverses explications à ce sujet, tandis que M. Cardis de Sion insista pour que lors de ces tirs ils soit aussi prévu, dans la mesure du possible, des installations pour le tir au pistolet lequel a une importance relativement aussi grande que le tir à 300 mètres.

M. Weber déclara prendre bonne note des desiderata exprimés par M. Cardis, comme il sera également tenu compte d'une proposition faite par M. Gaechter concernant les positions à imposer au tireur désirant participer à l'épreuve de sélection.

On liquida aussi diverses autres questions, à propos desquelles MM. Ed. Ramel, A. Roduit, etc., expri-

mèrent leur point de vue, puis la séance fut levée pour faire immédiatement place à une deuxième séance qui devait traiter aussi du tir en Valais, soit :

### L'Assemblée des délégués de la Société cantonale des Tireurs valaisans

C'est devant un auditoire composé de 65 délégués représentant 35 sections que M. le Lieut.-Col. Weber, président de la Société cantonale des Tireurs valaisans, ouvrit la séance par des souhaits de bienvenue, et après avoir rappelé ce qu'est dans les rangs des tireurs que se trouvent les meilleurs citoyens.

M. Weber fut heureux de saluer la présence à l'assemblée de M. Joseph Gay, de Sion, membre d'honneur de la Société, de M. Amacker, président de la Commission de tir du Haut-Valais, ainsi que du major Coquoz, commandant du Bataillon 11.

Après l'approbation du protocole de la dernière assemblée présenté par M. Pignat secrétaire, on adopta le rapport de gestion, puis la parole fut donnée au caissier, M. Grobet, qui, afin d'améliorer la situation financière de la Société, proposa, au nom du Comité, d'augmenter la cotisation annuelle, soit de la porter à 80 cts. par membre inscrit à la cantonale et à 20 cts. par tireur composant l'effectif réel des Sections.

M. Placide Métrailler, par contre, fit une proposition sensiblement divergente puisqu'il parla de 1 fr. pour les cotisants et 10 cts. par chaque tireur faisant le tir militaire obligatoire.

M. Robert-Tissot défendit les intérêts des sociétés dont les inscriptions de cotisants sont les plus fortes en proposant respectivement 60 cts. pour ces derniers et 30 cts. pour les tireurs « obligatoires », tandis que M. Rey-Bellet voulut aller encore plus loin que M. Robert-Tissot en parlant d'une cotisation unique de 80 cts. pour tous les tireurs.

La proposition de M. Robert-Tissot ayant été chaudement appuyée par M. le major Schmid, une discussion nourrie se greffa sur ce sujet délicat. Divers membres tentèrent à exprimer leur avis, entre autres MM. Métrailler, Donazzola, etc.

MM. Weber et Grobet défendirent avec persévérance le point de vue du comité.

Devant cette insistance, M. Métrailler retira sa proposition, tandis qu'au vote, celle du comité l'emporta sur celle de M. Robert-Tissot par 40 voix contre 25.

Comme le programme de travail pour 1936 prévoit l'organisation de trois tirs avec concours de section décentralisés, M. Ramel de Martigny intervint afin d'obtenir si possible que le concours cantonal de sections eut lieu à Martigny à l'occasion du tir d'inauguration du nouveau stand de cette ville.

M. Weber, président, donna à cet effet quelques explications à l'interpellant, puis on procéda à la distribution des médailles de mérite et de maîtrise de campagne.

Le « Rhône » a déjà publié en son temps les noms de certains de ces titulaires. Nous complétons ce palmarès aujourd'hui en félicitant ces lauréats.

#### Obtiennent :

la médaille de mérite fédérale (1936) :

M. Donazzola, à Sion ;

la médaille de maîtrise de campagne (1935) :

MM. Weber Otto, St-Maurice ; Staebli Eric, Viège ; Germanier Fernand, Collonges ; Heinzmann Albert, Viège ; Délez Charles, Vernayaz.

Les tireurs ci-après furent acclamés tout spécialement pour leurs résultats lors des concours individuels fédéraux. Ils obtiennent la distinction fédérale, savoir :

au concours No 1, sur 4476 tireurs suisses :

Roduit André, Leytron, 112me 261 points

Keller Fritz, Sierre, 130me 260

Gross Eugène, Sion, 391me 253

au concours No 3, sur 61 tireurs :

Pot Emilien, Vouvry, 5me 219 points

et au concours No 5, sur 264 tireurs :

Délez Charles, Vernayaz, 3me 280 points

\*\*\*

On liquida ensuite le chapitre « divers », à propos duquel prirent la parole MM. Ramel, Meytain, Copex, Cardis, etc.

M. Exquis, vice-président de la Municipalité, prononça une fort aimable allocution, apportant le salut des autorités locales et félicitant les tireurs.

A noter que la « Cible » de Sion, fidèle à sa tradition d'hospitalité, avait tenu à offrir aux délégués le verre de l'amitié auquel ceux-ci firent grandement honneur.

Un délégué.

## Chronique monthaysanne

(De notre correspondant particulier)

### Soirée de l'Orphéon monthaysan

La soirée organisée par l'Orphéon monthaysan a eu lieu samedi soir, à l'Hôtel du Cerf, et a obtenu un joli succès.

Le programme annonçait 5 chœurs d'hommes, 2 chœurs mixtes, 4 soli, dont 2 de baryton et 2 de basse, une opérette.

M. Marcel Gallay, sous-directeur, qui a dû remplacer, trois semaines seulement avant la soirée, M. Meylan, ancien directeur, a fait tout son possible pour mener à bien cette délicate et difficile tâche qu'est de diriger une société à une soirée ; il y a réussi, félicitons-le.

A l'entracte, M. Ls Borgeaud, président, offrit aux délégués, au nom de l'Orphéon, dans la salle à manger de l'Hôtel, le traditionnel verre de l'amitié. Il remercia les délégués et invités d'avoir répondu nombreux à l'invitation de la société.

Les soli de baryton chantés par M. Sidler P. : « Chanson triste », de Duparc, et « Avril », de J. Dalcroze, furent bien exécutés et très applaudis. L'accompagnement au piano était tenu avec maîtrise par Mlle A. Casanova. M. Siebenmann se tailla un succès avec ses deux chansons : « Brille mon étoile », romance tzigane, et « Stienka Rasine », chant populaire russe, tous deux chantés dans la langue naturelle avec une belle voix de basse ; il était accompagné discrètement par le guitariste Salerno.

En fin de programme, nous avons eu le plaisir d'entendre et d'applaudir la jolie opérette « La Revanche de Rosette » d'Henry Weyts, chantée et mimée par de bons chanteurs et acteurs.

Nous avons retrouvé avec un grand plaisir, dans le rôle de Rosette (soubrette), notre charmante inter-

prète de bien des opérettes déjà : Mlle Hermine Luy. Elle chanta et interpréta son rôle à la perfection, en artiste. Il n'est pas donné à chacun d'être acteur en même temps que chanteur, et nous sommes heureux de féliciter Mlle Luy de réunir ces deux talents. Ses partenaires, MM. S. Renaud, baryton (baron), et J. Gross, ténor (François), lui rendirent la réplique avec assez d'assurance.

L'accompagnement au piano a été tenu avec autorité par Mlle Charlotte Bertrand. C'est aussi Mlle Bertrand qui exécuta les chants de l'opérette pendant plus d'un mois.

Les costumes loués à la maison Kaiser à Bâle étaient frais et le grimage de M. Siebenmann très bien exécuté. La mise en scène était bonne.

La soirée se continua par un bal mené par un orchestre villageois et se termina tard le matin.

Remercions l'Orphéon monthaysan pour son aimable invitation et souhaitons-lui plein succès pour la manifestation qu'il donnera le 3 mai prochain à l'occasion de ses 25 ans d'existence.

### Sapeurs-pompiers

Le cours cantonal, pour le Bas-Valais, dirigé par M. Charles Bertrand, instructeur fédéral, a débuté aujourd'hui et durera jusqu'à samedi. Il groupe des officiers et sous-officiers venant de presque toutes les communes du Bas-Valais.

Nous souhaitons aux participants le beau temps et d'agréables moments parmi nous.

### Décisions du Conseil communal

Sur le rapport de la Commission des Constructions, le Conseil autorise :

1. M. Joseph Biollay à construire une maison d'habitation au lieu dit « La Creuse ».

2. L'hoirie Jean Anker à transformer en une maison d'habitation sa grange-écurie sise à la rue du Midi.

3. M. Pierre Clavien à construire un bâtiment d'habitation et rural sur son terrain au Closillon.

4. M. Antoine Raboud à construire une annexe à son bâtiment sis au lieu dit « En Forêt ».

5. M. Robert Medico à construire une remise-poulailler sur sa propriété au Marquisat.

6. M. Clovis Meynet à exécuter des transformations dans son bâtiment au Colteret.

7. M. Arthur Jeanneret à transformer le bâtiment qu'il a acquis de la Société immobilière de la rue du Midi.

8. M. Antoine Nিকেle à clôturer sa propriété à l'avenue de France.

Le Conseil décide d'autoriser le transfert de la concession du café du Commerce à M. Ernest Clavien à Monthey.

Le président annonce au Conseil que durant le cours de répétition de la brigade de montagne 3, de la troupe sera vraisemblablement cantonnée à Monthey, ainsi que le colonel Lederrey en a donné l'assurance.

Le Conseil prend acte que le nouveau tableau des foires préconisées par la Société de développement a été mis à l'enquête par l'Etat du Valais qui portera sous peu sa décision.

Monthey, le 14 mars 1936.

L'Administration.

## Chronique séduoise

### Les obsèques de l'adjudant Holzer

La population séduoise et valaisanne a fait dimanche des obsèques touchantes à M. Holzer, l'adjudant de la gendarmerie, qui vient de mourir de façon si tragique. On remarquait dans le cortège funèbre, que conduisait un détachement de gendarmes, M. le conseiller d'Etat Pitteloud, chef du Département de Justice et Police, et M. Gollut, commandant de la gendarmerie. Le corps de gendarmerie vaudois avait envoyé à Sion une importante délégation, et ce geste fut d'autant plus goûté que M. Holzer avait, avec ses camarades du canton voisin, les rapports les plus amicaux.

### Au champ d'aviation de Sion

Par un contrat qui vient d'être signé, la ville de Sion a confié la gérance du parc d'aviation à l'Aéro-Club de Sion qui vient de nommer un chef de place, un gardien, un mécanicien et tout un personnel dont les noms devront être agréés par l'Office aérien.

Sion prendra donc à l'avenir une plus grande importance, comme place d'atterrissage, aussi bien au point de vue militaire qu'au point de vue civil.

Ajoutons que prochainement trois élèves vont passer leur brevet de pilotes.

## Chronique sierroise

(De notre correspondant local)

### Concert de la « Géronde »

Comme il fallait s'y attendre, le concert de la « Géronde » a attiré cette année-ci une participation plus grande qu'à l'accoutumée. Le choix du local y fut pour quelque chose sans doute ; nombreux sont ceux qui ont tenu à se rendre compte de l'effet que pouvait obtenir une société de musique dans une salle où l'acoustique est plus particulièrement soignée. Nous avions même fait part des appréhensions manifestées à ce sujet.

Heureusement, ces craintes n'ont pas été fondées, et le concert n'a pas déçu les amis de notre Harmonie municipale. Toutefois, il est évident, qu'une production au Casino demande de la part des musiciens un travail considérable et exige une mise au point parfaite. C'est qu'ici la salle ne résonne pas ; or, pour qu'il en résulte un ensemble meilleur, une exécution plus délicate et plus fine, il ne faut pas d'hésitation de la part des musiciens, car les moindres erreurs se remarquent.

Il y a maintenant une année que M. Don a pris la direction de notre Harmonie municipale. En un temps aussi court, on ne peut pas attendre qu'il ait réalisé des merveilles. Cependant, grâce à un sens musical profond, il a réussi à inculquer à nos Gérondes le goût de la belle musique. Le programme particulièrement choisi qu'il nous fut donné d'entendre lui fait honneur. Cette année-ci, en effet, la « Géronde » s'est attaquée à des morceaux très difficiles qui doivent puissamment contribuer à la formation de ses membres. Mentionnons plus particulièrement le « Barbier de Séville », les Symphonies de Beethoven et de Schubert et la « Damnation de Faust ». La Symphonie de Schubert fut très bien rendue. Il y a eu par contre un certain flottement, de l'hésitation dans l'un ou l'autre morceau qui n'étaient peut-être pas suffisamment au point. Mais dans son ensemble, le

## L'Entreprise de Gypserie-Peinture

### Paul Lugon - Marligny-Bourg

vous donnera satisfaction par son travail prompt et soigné

concert fut bon et les Géronidins peuvent en être fiers.

L'espace nous manque pour analyser comme il conviendrait toutes les productions.

A l'entr'acte, comme aussi à la fin de la soirée, les invités venus fort nombreux de Sion, de Martigny, de Loèche, et des environs ont trinqué de la coupe de l'amitié avec les Géronidins.

M. Elie Zwissig remercia les invités. Puis MM. Viot félicita les Géronidins de s'être attaqués à des morceaux particulièrement difficiles; il les encouragea à persister dans cette voie qui est la bonne.

On entendit encore M. Georges Haenni, puis M. Kluser, président de l'Harmonie de Martigny, et M. Berclaz, président de la Bourgeoisie de Sierre.

M. Don, directeur, et M. Louis Grobet, président du Comité d'organisation de la Fête cantonale des 6 et 7 juin, adressèrent un pressant appel aux sociétés en les invitant de participer à la manifestation musicale que Sierre prépare activement.

Un office cantonal de tourisme

M. le conseiller d'Etat Troillet vient de déposer, au gouvernement, un projet de loi pour la création d'un office valaisan de tourisme qui serait alimenté par la perception d'une taxe de séjour sur les étrangers en villégiature en Valais.

De son côté, M. Escher prépare, d'entente avec les milieux hôteliers, une étude analogue et il la soumettra également à ses collègues.

Un trou dans la caisse

Au cours d'une révision de comptes de la commune d'Ergisch, près de Tourtemagne, il a été découvert que 30,000 francs manquaient dans la caisse.

De son côté, M. Escher prépare, d'entente avec les milieux hôteliers, une étude analogue et il la soumettra également à ses collègues.

Un trou dans la caisse

Au cours d'une révision de comptes de la commune d'Ergisch, près de Tourtemagne, il a été découvert que 30,000 francs manquaient dans la caisse.

Un trou dans la caisse

Au cours d'une révision de comptes de la commune d'Ergisch, près de Tourtemagne, il a été découvert que 30,000 francs manquaient dans la caisse.

Un trou dans la caisse

Au cours d'une révision de comptes de la commune d'Ergisch, près de Tourtemagne, il a été découvert que 30,000 francs manquaient dans la caisse.

Un trou dans la caisse

Au cours d'une révision de comptes de la commune d'Ergisch, près de Tourtemagne, il a été découvert que 30,000 francs manquaient dans la caisse.

Un trou dans la caisse

Au cours d'une révision de comptes de la commune d'Ergisch, près de Tourtemagne, il a été découvert que 30,000 francs manquaient dans la caisse.

Un trou dans la caisse

Au cours d'une révision de comptes de la commune d'Ergisch, près de Tourtemagne, il a été découvert que 30,000 francs manquaient dans la caisse.

Un trou dans la caisse

Au cours d'une révision de comptes de la commune d'Ergisch, près de Tourtemagne, il a été découvert que 30,000 francs manquaient dans la caisse.

Un trou dans la caisse

Au cours d'une révision de comptes de la commune d'Ergisch, près de Tourtemagne, il a été découvert que 30,000 francs manquaient dans la caisse.

La renommée qui s'attache au nom du célèbre reporter sportif de Radio Suisse romande est si grande que nous ne songeons point à le présenter à nos lecteurs.

Ajoutons ici, entre parenthèses, que Me Suès, comme chacun le sait, donne également des comptes rendus captivants et judicieusement commentés des séances de délégués de la Société des Nations à Genève.

Présenté par M. Moser, rédacteur, qui s'acquitta de sa tâche par des paroles heureuses, et qui sut relever l'aubaine dont allaient bénéficier les auditeurs, Me Marcel Suès entra immédiatement dans le vif de son exposé.

Entremêlant sa causerie de traits humoristiques et spirituels, l'orateur releva entre autre la formidable tâche qui incombait au Comité d'organisation des Jeux olympiques et comment les Allemands surent s'en acquitter de façon parfaite, grâce à l'esprit de discipline qui caractérise ce peuple.

Il nous cita quelques chiffres afin de mettre en évidence le succès vraiment colossal — ceci dit sans arrière-pensée — de ces manifestations. Qu'il suffise de rappeler que le nombre total de personnes ayant assisté à ces fêtes sportives a été de 670,000, et les entrées enregistrées le jour de la clôture se montèrent à 250,000, chiffres vraiment énormes.

L'orateur tint également à féliciter les dirigeants des Jeux Olympiques pour les facilités dont jouèrent les reporters et l'excellent service de radiodiffusion qui permit à Me Marcel Suès un reportage régulier et impeccable de cette lointaine et admirable région.

En terminant, le conférencier s'attacha à démontrer que si la Suisse n'avait pas beaucoup brillé à Garmisch, il fallait en rechercher la cause principale dans l'absence de nos meilleurs skieurs — exclus pour professionnalisme — et aussi dans la malchance de notre patrouille militaire. Cependant, par sa huitième place au palmarès, la Suisse s'est classée très honorablement, devant des nations qui auraient pu prétendre à des résultats de premier plan.

Une ovation chaleureuse remercia le captivant et distingué journaliste à la fin de sa causerie qui avait duré trois quarts d'heure mais qui parut si courte.

A noter que M. Rigassi, autre reporter sportif bien connu, se trouvait parmi les spectateurs.

Cette remarquable séance avait été encadrée — comme dit plus haut — par deux pièces hilarantes: «L'Eclopé», et «L'Affaire du Pré-aux-Cailles», qu'interprètent parfaitement quelques membres dévoués du «Martigny-Sports» qui sont tous à féliciter et remercier pour leurs productions.

Qu'il nous soit permis de souligner toutefois le succès humoristique des rôles tenus par MM. Marcel Guex dans César Trucque et Rino D'Andres représentant un parfait président du tribunal et la Justice dans toute sa raideur.

L'orchestre de valeur «Aillvays» égaya les entr'actes de façon magistrale et conduisit le bal de clôture à l'entière satisfaction des nombreux danseurs. Une tombola fort bien achalandée eut également sa part dans la réussite de cette soirée.

Nous remercions, en terminant, Me Marcel Suès d'être venu à Martigny nous apporter ce régal sportif et, disons-le, littéraire, et aussi notre «Martigny-Sports» qui a su offrir à ses invités un programme d'un intérêt supérieur.

Le bal de la F. O. M. H.

L'optimisme et l'esprit de solidarité vaincront la crise; telle est la réflexion qui s'impose après le succès du bal de la mi-carême organisé par les ouvriers de la F. O. M. H. en faveur des chômeurs privés de l'assistance chômage.

Les personnes qui remplissaient dimanche 15 mars la Grande Salle de Martigny-Bourg ont trouvé là le moyen élégant de soulager quelque peu les ouvriers privés de travail tout en passant une agréable soirée. Merci à tous ceux qui ont soutenu la Société organisatrice par leur présence.

Le bal de la F. O. M. H.

L'optimisme et l'esprit de solidarité vaincront la crise; telle est la réflexion qui s'impose après le succès du bal de la mi-carême organisé par les ouvriers de la F. O. M. H. en faveur des chômeurs privés de l'assistance chômage.

Le bal de la F. O. M. H.

L'optimisme et l'esprit de solidarité vaincront la crise; telle est la réflexion qui s'impose après le succès du bal de la mi-carême organisé par les ouvriers de la F. O. M. H. en faveur des chômeurs privés de l'assistance chômage.

Le bal de la F. O. M. H.

L'optimisme et l'esprit de solidarité vaincront la crise; telle est la réflexion qui s'impose après le succès du bal de la mi-carême organisé par les ouvriers de la F. O. M. H. en faveur des chômeurs privés de l'assistance chômage.

Le bal de la F. O. M. H.

L'optimisme et l'esprit de solidarité vaincront la crise; telle est la réflexion qui s'impose après le succès du bal de la mi-carême organisé par les ouvriers de la F. O. M. H. en faveur des chômeurs privés de l'assistance chômage.

Le bal de la F. O. M. H.

En passant ma soirée à l'«Etoile»...

Il faut rendre cette justice à M. Darbellay, directeur de l'«Etoile», que le meilleur soin est toujours apporté à l'élaboration de ses programmes, non seulement dans les semaines ordinaires, mais encore dans les soirées «populaires».

C'est ainsi que hier soir, un programme très intéressant nous fut présenté. En première partie, un excellent documentaire sur la plus terrible des guerres, la guerre des sous-marins, film commenté par Pâhl Chack et intitulé «Corsaires». Pour terminer, nous avons revu avec plaisir «Ivresse blanche». Certes, un des meilleurs bandes que l'on ait fait jusqu'à ce jour sur le ski. On revoit la grande actrice allemande Leni Reinfenstahl, l'amie du Chancelier Hitler.

Aussi, un bon conseil à ceux qui trouveront encore 1 franc au fond de leur poche: allez ce soir à l'«Etoile». Le déplacement en vaut la peine.

«Ivresse blanche» à l'«Etoile»

Le 3me programme populaire de l'«Etoile» a commencé hier soir. Il a obtenu son succès habituel. De nombreuses personnes étaient présentes, parmi lesquelles l'élément jeune dominait.

Pharmacies

Pharmacie de service du 19 au 21 mars: Closuit (service assuré toute la nuit).

EN SUISSE

Le rejet de la loi vaudoise sur l'assistance

Le corps électoral vaudois a repoussé dimanche, par 25,576 voix contre 21,602, la loi sur l'assistance publique et la prévoyance sociale.

Une marche sur Berne?

Le Comité de défense des chômeurs de Genève a examiné la situation créée par les récentes décisions de l'Office fédéral du travail. Il a décidé à l'unanimité de soumettre immédiatement et par lettre circulaire à toutes les organisations similaires en Suisse, un plan d'organisation de la marche des chômeurs sur Berne pour obtenir purement et simplement le retrait des nouvelles restrictions concernant les secours de chômage.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

LA GUERRE ITALO-ETHIOPIENNE

L'offensive italienne du nord

D'après des renseignements émanant d'Asmara, les troupes italiennes qui ont commencé leur offensive à l'ail droite ont déjà pénétré loin dans la province Wolkait. Elles seraient arrivées aux environs du village de Nogara, un point stratégique très important.

Après le coup de force allemand

Invité à se faire représenter à Londres aux délibérations du Conseil qui aura à connaître de la requête franco-belge relative à la violation par les troupes allemandes de la zone démilitarisée du Rhin, l'Allemagne a posé les conditions suivantes:

1. que l'Allemagne jouisse de l'égalité des droits; 2. que les propositions du Führer soient acceptées en bloc.

Les fils du Duce décorés

Le maréchal Badoglio a télégraphié au Duce que les deux fils de ce dernier, Bruno et Vittorio, ont été décorés de la médaille d'argent pour la valeur dont ils firent preuve pendant leurs 110 heures de vol de guerre.

Assurances collectives d'employés aux meilleures conditions

«ZURICH» C. Aymon & A. de Rivaz, Sion

Imprimerie J. Pillet, Av. de la Gare, Martigny

ment leur attitude de ne pas céder devant l'infraction de l'Allemagne.

248,000 hommes en Rhénanie

Le total des troupes allemandes en Rhénanie s'élèverait non pas à un chiffre de 70,000 à 90,000 hommes, mais à 248,000 hommes.

Monsieur Marc REBORD ; Madame et Monsieur Jules MARET-REBORD et leur fille Danielle ; Monsieur et Madame Denis REBORD et leur fille Pierrette ; Monsieur et Madame Gratien REBORD ; Mesdemoiselles Suzanne, Thérèse, Blanche et Céline REBORD, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Luc REBORD

leur cher et regretté frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé dans sa 30me année.

L'ensevelissement aura lieu à Bovernier, mercredi le 18 mars, à 9 heures.

CE SOIR MARDI A L'ETOILE

Dernière séance à prix réduits

Le film du ski par excellence

Ivresse Blanche

A louer à Martigny-Ville

APPARTEMENT

de 2 chambres et cuisine. Entrée de suite ou date à convenir. S'adresser à M. Pierroz Lucien, rue de la Dranse.

A louer à Martigny-Bourg 2

Appartements

de 2 chambres et cuisine ainsi que 2 locaux pouvant servir d'ateliers ou dépôts. S'adresser au Café du Tunnel.

Les petites annonces obtiennent un grand succès

AVIS

Les membres du Syndicat de Producteurs de Fruits et Légumes de Martigny

voulant faire la culture des choux-fleurs, pour la vente en gros, doivent annoncer l'importance de la culture au Comité d'ici au 22 courant, faute de quoi la garantie d'écoulement ne leur sera pas assurée.

L'heure de la fortune va sonner

N'attendez pas qu'il soit trop tard pour commander vos billets

«17 Avril 1936»

Tirage irrévocable de la Loterie

PRO-SION

Lots payables en espèces: Fr. 100.000.-, 20.000.-, 10.000.-, 5.000.-, etc.

Lots de Fr. 10.- et Fr. 20.- payables de suite

BUREAU DE LA LOTERIE PRO-SION: Avenue de la Gare - SION

Envoi discret contre versement majoré de Fr. 0.45 (frais de port recommandé) au compte de chèques postal 116 1332 ou contre remboursement. (Ajoutez 30 cts si vous désirez recevoir la liste de tirage dès parution.)

Feuilleton du mardi du Journal «Le Rhône» 23

Pour l'amour de lui

ROMAN par Jean CARLA

L'explication que Sabine avait retardée devait avoir lieu, elle le comprit et s'efforça de surmonter son affolement.

Léolo, la voix sourde, questionna:

— Pourquoi ce recul? Me tenez-vous encore rigueur d'une seconde de folie à laquelle mon cœur n'avait point participé? Je vous en donne l'assurance, Mme de Kerdran m'est absolument indifférente.

— Et vous n'hésitez pas à la troubler! dit Sabine indignée.

— De quoi suis-je coupable? J'ai flirté avec elle, comme avec tant d'autres. Est-ce ma faute si Juliette a pris au sérieux des compliments qui flattaient sa vanité? Ce petit jeu ne tire pas à conséquence dans notre monde, je vous l'assure. Au surplus, cela ne se renouvellera pas, j'ai l'intention de vous être fidèle...

— C'est bien vrai? Vous n'essayerez plus de troubler Juliette?

— Non, Sabine! Pour moi désormais vous êtes l'Unique. Dès l'instant que vous m'appartenez, aucune femme ne compte plus à mes yeux. C'est vous que j'aime, vous seule, Sabine! Croyez-moi!

son aversion, la jeune fille comprit que Juliette avait pu se laisser prendre à son charme.

Mais ce regard qui la fixait ardemment lui causait une gêne insupportable. Pour y échapper, elle se dirigea vers la porte, oubliant l'explication qu'elle avait décidé d'avoir avec son fiancé.

Léolo y fut avant elle et, saisissant ses mains, la ramena doucement vers la causeuse où il s'assit à son côté.

— Sabine, supplia-t-il, ne pouvez-vous vraiment m'aimer un peu?

La jeune fille ne répondit pas. Alors, dans une exaspération douloureuse, il cria:

— Mais, pourquoi donc avez-vous consenti à m'épouser?

Sabine raffermit la voix pour répondre:

— Parce qu'en vous sauvant de la ruine, je sauve en même temps la tranquillité de ceux qui me sont chers.

Le jeune homme blêmit:

— Ainsi, dans votre esprit, vous concluez un marché?

— Voilà! dit simplement Sabine.

Il y eut un moment de pénible silence, puis Léolo reprit avec une amertume profonde:

— C'est tout ce que vous trouvez à dire au fiancé épris qui sollicite un peu de tendresse? Vous proposez une affaire! Soit! Parlons affaire: quelles sont vos conditions? qu'exigez-vous de moi?

tière disposition de notre fortune... En retour, je vous demande ma liberté.

Tressaillant violemment, il se redressa:

— Qu'entendez-vous par là?

— Je porterai votre nom, mais vous resterez un étranger pour moi.

Il eut un cri de fureur.

— Vous croyez que j'accepterai un pareil marché?

— Vous l'accepterez. Ce pacte restera secret entre nous. Vous vivrez à votre guise. Je ne doute pas que vous ne parveniez très vite à oublier la petite déception que je vous cause.

Un silence qui parut interminable à la jeune fille augmenta encore l'émotion qui l'étreignait dans l'appréhension de la réponse de son fiancé. Un violent combat se livrait en Léolo qui s'était détourné et fixait droit devant lui. Enfin, il se retourna vers la jeune fille; avec un regard où il n'y avait plus aucune tendresse, il dit:

— Soit! J'accepte de conclure ce pacte avec vous. Son ton calme fit craindre à Sabine qu'il ne l'eût pas bien comprise; elle insista:

— Nous n'habiterons pas Paris?

Il sourit:

— C'est entendu, nous restaurerons mon vieux palais vénitien, et nous nous fixerons dans ma patrie... Cette dernière clause surtout vous tient au cœur? Craignez-vous donc que j'offre à une autre ce que vous dédaignez?

Son cynisme reparaisait. Il devenait cruel et dangereux.

Sabine frémit et supplia:

— Vous ne ferez pas cela.

Il la regarda un instant avec le même sourire railleur.

# Une assurance sur la vie c'est une fortune qui s'arrondit

Elle a donc sa place raisonnable dans chaque budget et ne doit jamais être abandonnée.

"L'Almanach des gens heureux" (nombreuses illustrations artistiques; prix en librairie, 75 cts.) vous renseignera sur les questions relatives aux assurances-vie

Les Compagnies d'assurances sur la vie concessionnées.



## Bouillon à l'oeuf!

Chacun sait combien un bouillon à l'oeuf est sain et délicieux. Avec Knorrox, le nouveau bouillon gras Knorr, un bouillon à boire se prépare en un clin d'oeil - En boîtes pour 6 tasses: 20 cts.



## Toujours à la même adresse

et aux prix les plus bas, en fait de meubles neufs et d'occasion, ainsi que ventes, achats ou échanges, adressez-vous en toute confiance chez **E. POUGET**, Au Lion d'Or, Martigny.

## DE LA PÂTISSERIE TOUJOURS RÉUSSIE!

Une maîtresse d'école ménagère nous écrit:

«J'utilise et recommande partout votre excellente poudre à lever, car elle a, sur d'autres produits similaires, le gros avantage de ne pas donner de goût à la pâtisserie. Et puis avec votre poudre, j'ai toujours réussi ma pâtisserie.»

M. G., Maîtresse d'école ménagère à B.

La poudre à lever ne coûte que quelques centimes. Mais c'est d'elle pourtant que dépend la réussite ou la non-réussite de bien des francs de pâtisserie. Il vaut donc la peine de donner la préférence à une poudre à lever de confiance, c'est-à-dire à la poudre à lever DAWA.

Dr A. WANDEL S. A., BERNE

## Ne connaissez-vous pas?

Ne connaissez-vous pas les fameuses allumettes suisses de Kandergrund? Non? Alors allez simplement chez Philibert dans son magasin de Martigny-Ville. Pour tout achat de fr. 2.— vous recevrez absolument gratis 10 boîtes d'allumettes Kandergrund. C'est un véritable cadeau. Offre valable 10 jours.

**Avis important.** Pour éviter tout malentendu, j'avise mes clients que MM. Aubert ne font plus partie de la maison

Louis Kœnig dit Philibert

### MARIAGE

Jeune demoiselle 24 ans, présentant bien, désire connaître Monsieur cultivé, affectueux ayant situation, pour compagnie en vue de mariage. Pas sérieux, s'abstenir. Ecrire avec photo sous chiffres D.22295x Publicitas Genève.

### A vendre

Pré au Courvieux de 1495m2  
Pré aux Prises de 1547 m2  
S'adresser au journal sous chiffre A 416.

### A louer à Martigny-Ville Appartement

de 3 chambres, cuisine, cave et galetas. Prix Fr. 40.—.  
S'adr. au bur. du journal.

A vendre ou à louer pour cause de décès, dans localité sans concurrence, un atelier de

### forge et maréchalerie

pourvu d'installation de machines et outillage complet; appartement de 4 pièces attenant.

### Affaire assurée pour artisan sérieux

Pour visiter, prière de s'adr à Arbellay Pierre ou Pellat Jos. tuteurs, à Granges/Sion.

Imprimerie J. PILLET

## LE SUCRE DE MALT

DU  
DR WANDER



CONTRE  
LA TOUX

LE MEILLEUR  
ET LE PLUS  
EFFICACE DES

## ADOUCCISSANTS



Vous trouverez facilement du

## PERSONNEL CAPABLE

DE LANGUE ALLEMANDE

pour l'agriculture, l'industrie laitière, les travaux de la maison, les divers métiers, etc. par une annonce dans le

## „Schweizer Bauer“

à Berne, dont la circulation dépasse plus de

21,000

exemplaires (tirage contrôlé par la Société Suisse des éditeurs de journaux). Le „Schweizer Bauer“ est lu dans plus de 2200 localités. La diffusion dans toutes les classes de la population rurale de langue allemande dans la Suisse centrale garantit le meilleur succès à toute offre ou demande de places. Nous recevons quotidiennement des éloges pour le succès de nos insertions. Ne tardez pas à en faire l'essai, nous sommes convaincus que le résultat obtenu vous engagera dorénavant à toujours donner la préférence au „Schweizer Bauer“, le journal le plus renommé pour l'efficacité de sa publicité.

Prix de la ligne millimètre 10 Cts., 2 fois 5% de rabais.

Traduction correcte et gratuite des annonces.

Administration du „Schweizer Bauer“

Telephone 44.843 BERNE Laupenstr. 6

### Marc CHAPPOT

Ebénisterie-Menuiserie  
Martigny-Ville  
Tél. 61.413

représentant des  
**Pompes funèbres Arnold, Morges**

CERCUEILS simples et de luxe  
**COURONNES**



Maison valaisanne  
Transports internationaux

## COUTURE Josine

Miremont  
Av. de Martigny-Bourg

présente à ses clientes  
les plus hautes nouveautés et les  
derniers modèles de la saison

### Semenceaux

de pommes de terre  
Engrais potassiques et phosphoriques,  
Tourbe, Liens pour arbres, Tuteurs,  
aux meilleures conditions

Société d'Agriculture de Martigny-Ville

## COULEURS

Prêtes à l'emploi

Huile, Vernis, Pinceaux,  
Papiers peints

### VERRES A VITRES ET GLACES

J. Gualino, Martigny

Fr. 19,899.- ont été versés par l'assurance  
du journal «Le Rhône» à ses  
abonnés victimes d'accidents.

GENÈVE  
20-29 MARS  
1936



XIII SALON INTERNATIONAL  
AUTOMOBILE  
MOTO-CYCLE

N'employez contre le

## GOITRE

gros cou, glandes que notre  
friction antigoitreuse „Stru-  
masan“. Le succès est prou-  
vé par de nombreuses attes-  
tations reçues. Prix: le flacon  
fr. 5.—, le demi-flacon fr. 3.—  
Expédition discrète par la

Pharmacie du Jura  
BIENNE

## Pommes de terre

de table et semenceaux  
du pays et étrangers. MAIL-  
LARD, fruits, Martigny-Ville  
Téléphone 61.188

Les Petites Annonces  
obtiennent le succès désiré!

## Le gros succès obtenu par

Les 3200 Recettes, splendide volume,  
1720 pages, nous engage à maintenir le  
prix réduit de fr. 6.50 encore pendant  
quelque temps. Nous ajouterons égale-  
ment à toute commande «Le Conseiller  
de la Ménagère», 300 recettes épatan-  
tes, par-dessus.

Vous pouvez améliorer votre existence,  
car ce livre vaut de l'or. Envoi en rem-  
bours fr. 6.50 franco. Edition Forain  
Fr. Kœnig, Université 4, Lausanne. —  
Chèques postaux II 3041.

Printemps 1936

Ouverture de saison

## Exposition de Chapeaux

TOUJOURS LES PLUS CHICS MODÈLES!

- ROBES de printemps, modèles exclusifs
- TISSUS dernier cri, lainages et soieries

ENVOI  
A  
CHOIX

# GIRARD

PLACE CENTRALE MARTIGNY TÉLÉPHONE No 61.023

# La surabondance des concours de ski

## Le rôle de la presse

On nous écrit :  
Les colonnes de la plupart de nos journaux sont, depuis quelque temps, encombrées par les communiqués relatifs aux concours de ski qui se disputent dans le canton.

Il n'est plus de club, de village ou de hameau qui ne croit indispensable d'avoir sa manifestation. Des sociétés, dont les buts n'ont aucun rapport avec le ski, s'estiment obligées d'en organiser également, si bien que l'on constate souvent, le même jour, plusieurs manifestations concurrentes dans la même région. Cette situation devient intenable. Il est temps d'y mettre de l'ordre et d'y porter remède. Il y va de l'intérêt même du ski en Valais et nous dirons notre opinion sur ce problème avec d'autant plus de franchise que nous sommes un ami éprouvé de ce beau sport.

Les skieurs valaisans ont réalisé ces dernières années de réels progrès. On le constate avec beaucoup de satisfaction. On peut se demander cependant s'il est bien indiqué que chaque club croie devoir organiser son « grand concours » ou son « derby » et si cette surabondance ne nuit pas, pour finir, à la cause du ski. Les clubs des diverses régions ne feraient-ils pas mieux, au début de la saison, de se réunir pour établir un calendrier des principales manifestations et de renoncer à tous ces petits concours sans aucune valeur sportive et dont les dates, bien souvent, coïncident. Des villages rapprochés pourraient, par exemple, organiser des épreuves communes. Les frais seraient réduits, pour le plus grand avantage des clubs et des coureurs.

Parallèlement à cet assainissement, il faut absolument obtenir une meilleure organisation des concours. Les plus élémentaires compétences manquent trop souvent aux organisateurs, surtout en ce qui concerne le slalom. Dans de nombreux cas, les parcours des courses de descente sont affreusement mal choisis et ne se prêtent pas du tout à ce genre d'épreuves. Ils faussent complètement les résultats. Il est vrai que les organisateurs n'ont quelquefois pas le choix. C'est du brigandage et non plus du sport. Mieux vaudrait s'abstenir.

On sous-estime en général l'importance d'une bonne organisation. Le service sanitaire et l'assurance, en particulier, laissent trop souvent à désirer. Il y a beaucoup de concours également où le tirage au sort, le chronométrage et les calculs n'offrent pas toutes les garanties voulues et où l'on prend avec le règlement des concours de l'Association des libertés inadmissibles. Il est fréquent, par exemple, que l'on exige encore des coureurs une finance d'inscription ou que l'on annonce la valeur des prix. Ce sont là choses interdites. Nous nous réservons d'ailleurs de revenir à une autre occasion sur cette question des prix. Il y aurait là bien des choses à dire, mais la mentalité de nos coureurs est fort heureusement en train de changer aussi. Une autre condition qu'on oublie fréquemment c'est qu'aucun concurrent ne doit être autorisé à prendre le départ sans licence et sans assurance. Une certaine unité est nécessaire. Pour cela il faut que les clubs se groupent et que ceux qui ne l'ont pas encore fait adhèrent à l'Association suisse et à l'Association valaisanne afin que les concours et leur organisation, comme aussi l'enseignement en général, se fassent sur des bases uniformes.

Il convient de relever également l'attitude des clubs vis-à-vis de la presse. De toutes parts, les rédactions reçoivent aujourd'hui des montceaux de manuscrits. On leur demande souvent, pour des concours d'ordre purement local, de publier des communiqués inter-

minables et hors de proportion avec l'importance de la manifestation. Les rédacteurs doivent forcément les écarter, car il ne faut pas oublier qu'à côté des skieurs, les journaux ont encore d'autres abonnés.

Il n'est pas inutile non plus de rappeler ici que, selon décision de l'Association de la Presse valaisanne, les communiqués se rapportant à ces manifestations et à l'activité des associations ou sociétés doivent être accompagnés d'une annonce. Le sport ne souffrira pas si les rédactions, en ce domaine comme dans les autres, se montrent conséquentes et suivent la ligne de conduite qui leur est imposée.

Malgré ces réserves qui s'imposent, la presse n'en soutiendra pas moins toujours les concours qui constituent une propagande touristique sérieuse et qui offrent les garanties voulues quant à leur organisation. Mais que les clubs fassent preuve de leur côté de la même compréhension à son égard. Qu'ils veuillent bien, une fois les concours passés, se résumer dans leurs comptes-rendus. Cela n'empêchera pas d'accorder une place plus importante aux grandes manifestations, puisque nous en avons enfin quelques unes qui tendent à devenir classiques et dont l'intérêt dépasse le cadre du canton. Mais que l'on cesse d'encombrer les journaux de résultats qui sont sans intérêt pour personne et faussent même la juste appréciation des choses pour ceux qui ne sont pas initiés ou avertis. Que l'on cesse, parce que c'est une erreur psychologique et pédagogique, de publier les noms de tous les jeunes gens ou d'enfants qui fréquentent encore l'école, parce qu'un jour ils sont descendus à bonne allure une pente ou un monticule quelconque.

Nous avons lu dernièrement dans certains journaux, les résultats de quelques concours. Le nom et le rang de presque tous les coureurs des différentes catégories y étaient indiqués. Nous ne savons si c'est le fait des clubs organisateurs ou des journaux eux-mêmes, mais on omettait complètement de mentionner les temps réalisés, en sorte que le lecteur ne pouvait savoir quel était le vainqueur de la journée. Il serait préférable, dans des cas de ce genre, de donner moins de noms — peut-être les 3 ou 4 premiers de chaque catégorie — mais de mentionner les temps. Lorsqu'il existe un classement combiné, qu'on soit bref, si c'est nécessaire, pour les résultats des différentes disciplines, mais qu'on indique de façon précise les points obtenus au classement combiné.

Pour nous résumer, nous demandons aux clubs de bien vouloir tenir compte de nos observations dans leurs relations avec la presse. Nous leur demandons — là évidemment où les intérêts d'une station d'étrangers ne sont pas en cause — de réduire le nombre des coureurs en les groupant par régions. Ils auront ainsi le temps et les moyens de s'occuper d'autres tâches et permettront à leurs membres de s'entraîner entre les manifestations au lieu d'y consacrer tous leurs dimanches. Nous croyons que ce vœu correspond aussi à celui de la population de notre canton, qui commence à s'intéresser à notre sport et lui témoigne une sympathie dont nous nous réjouissons. Mais il va de l'intérêt de notre sport de mettre fin aux abus qui commencent.

Moins de concours, mais meilleure organisation et meilleure participation. Tels sont les principes dont nous devons nous inspirer.

(Note réd.) Nous partageons pleinement les opinions émises dans l'article ci-dessus dont nous avons tenu à souligner certains passages et nous espérons que les clubs intéressés ne manqueront pas d'en tenir compte à l'avenir.

## Des vacances dans les montagnes

La Société suisse d'utilité publique, Gotthardstr. 21, Zurich 2, téléph. 35.232, continue en 1936 comme les années précédentes à publier pour son œuvre d'aide aux montagnards des listes de logements de vacances. Ces listes, qui sont distribuées gratuitement, sont faites avec le plus grand soin. Elles contiennent des détails au point de vue du nombre des chambres, des lits, cuisine et les prix (de fr. 1.20 à 2.50 par lit et par jour), etc. Des renseignements sérieux nous ont guidés dans le choix des loueurs de logements. Les personnes voulant aller en vacances et qui pour une raison ou pour une autre ne veulent pas aller dans un hôtel, sont instamment priées de penser à ces logements. En louant l'un d'eux, elles rendent service à leurs concitoyens montagnards dans la gêne.

## Légère amélioration du commerce mondial

Des données statistiques que vient de publier le Secrétaire général de la S. d. N., il ressort que, pour la première fois depuis 1929, la valeur-or du commerce mondial au cours de 1935, accuse une augmen-

tation en comparaison de l'année précédente. Cette amélioration se tient, il est vrai, dans un cadre modeste, puisqu'elle est de 1,7 %, mais elle permet néanmoins d'augurer d'un avenir meilleur. La part des différents pays dans cette augmentation est, comme on peut le penser, très différente. Saluons cette légère amélioration avec l'espoir qu'elle se maintiendra au cours des années prochaines.

**La chute des cheveux, calvitie, faible croissance, grisonnements guérit uniquement le Sang de Bouleau**

Milliers d'attestations. Les Français, Bretons, Suisses et autres. Médecin d'Europe de 1885. R. N. 2.378. Demandez Sang de Bouleau Fr. 19,899. -

Whampoa, sur le Canal de Canton, le meilleur

Fr. 19,899.- ont été versés par l'assurance du journal « Le Rhône » à ses nombreux victimes d'accidents.

# VALAIS

## Société fédérale de gymnastique de Monthey

Dans l'assemblée générale de la section, qui s'est tenue vendredi dernier, il a été décidé de participer à la Fête fédérale de gymnastique qui aura lieu à Winterthour au mois de juillet.

Le Comité a été reconstitué comme suit :  
Président : Fernand Luy ; vice-président : Fernand Coppex ; secrétaire : Albert Rast ; caissier : Charles Grau ; archiviste et porte-drapeau : Jos. Grau ; membre adjoint : Ephyse Genoud ; moniteur : Charles Wirz ; sous-moniteurs : Roland Delseth et Gaston Luy ; moniteurs des pupilles : Louis Bosi et Marcel Favre ; vérificateurs des comptes : Eugène Trosset et Edouard Gallay.

## Vélo-Club montheyan

Ce groupement cycliste avait organisé dimanche une épreuve « contre la montre » sur le parcours Monthey-Vionnaz et retour, soit 16 km.

Voici les 10 meilleurs résultats :  
1. Piralla Robert, 24' 05"; 2. Boissard P.-M., 25' 26"; 3. Bertrand César, 26' 14"; 4. Querio Jean, 26' 55"; 5. Lattion Ant., 27' 01"; 6. Antonioli Raymond, 27' 42"; 7. Meynet Aloys, 27' 58"; 8. Bosco Ezio, 28' 03"; 9. Buffet Charles, 28' 13"; 10. Barman Edmond, 28' 34".

## Etat civil de Sierre

Février 1936

**Naissances :** Fiaux Jean-Paul de Paul-Henri et de Marie-Thérèse née Duc ; Cretaz Gilberte-Georgette d'Ernest-Louis et de Cécile-Charlotte née Cretaz ; Pont Monique-Isaline d'Arthur et de Tullia-Maria née Felli ; Zufferey José-Nicole-Arlette de Marius et de Blanche-Augustine née Gay ; Zwissig Jean-Yves de Max et de Germaine née Larmonier ; Vuistiner Emma-Yvonne de Jules et de Catherine-Rosa née Cerutti.

**Mariage :** Roussi Marcel-Raphaël, de Loèche-Ville, et Rudaz Louise-Hélène, de Vex.

**Décès :** Leya née Brunner Marie-Christine, de Sierre, née en 1861 ; Fiaux Jean-Paul, de Lausanne, né le 5 février 1936 ; Baltisberger Karl-Walter, de Mühlethal (Argovie), né en 1900 ; Antille née Favre Marie-Elisabeth, de Sierre et St-Luc, née en 1855 ; Briguet Agnès, de Lens, née en 1918 ; Revilloud née Bregy Catherine, de Sierre, née en 1892 ; Cotter Pierre, d'Ayer, né en 1882 ; Caloz César, de Miège, né en 1875.

## Vélo-Club « Eclair », Sierre

Résultats du « cross » disputé dimanche :  
1. Vicquéry Alfred (hors concours), 35' 45"; 2. Valentini Mario (1er du club), 36' 40"; 3. Elsig Joseph, 37' 25"; 4. Mayor Georges, 38' 25"; 5. Delpreti Armand, 44' 10"; 6. Dülli Hans, 44' 18"; 7. Bongera Louis, 44' 55"; 8. Carlen Richard, 47' 40"; Abandon : Meyer Louis.

## Le fils imaginaire du conseiller fédéral Obrecht

Au cours des fêtes du Carnaval, à Soleure, un jeune homme de 20 ans, venant de Thoune, et qui ressemblait au second fils du conseiller fédéral Obrecht, fut salué et fêté comme tel par de nombreuses personnes. Courses en taxis, réjouissances diverses, prêt de 100 fr. par un ancien camarade d'école de l'honorable chef du département de l'Economie publique, rien ne manqua à la fête... Le « fils » de M. Obrecht se laissa gentiment faire. La police, hélas, veillait ; elle identifia le personnage, un repris de justice, qui vient d'être condamné à un mois de prison.



Marius : 200 francs de douane pour un perroquet ? Je préfère le jeter à la mer !...  
Le perroquet : Paye ! paye, Marius ! je ne sais pas nager moi !...

## La plante, le sol et l'air

De tout temps, le règne végétal est celui qu'il faut considérer avec le plus d'attention, car la vie de l'homme est étroitement liée à la croissance d'un nombre considérable de plantes indispensables. Rien n'a changé et rien ne changera dans ce domaine. Ainsi, de nos jours plus que jamais, l'existence et la rentabilité d'une ferme sont en rapport constant et direct avec l'activité de la végétation des espèces qui y sont cultivées. Toute exploitation agricole n'est viable que si elle est intelligemment dirigée.

Il est incontestable également que la production est en rapport étroit avec la croissance et le développement du sujet. Si la composition naturelle du sol ne s'avère pas à même de fournir aux variétés cultivées toutes les matières nutritives dont elles ont besoin, l'homme doit y remédier car tout est relatif. De plus, la terre doit pouvoir non seulement procurer aux plantes les aliments nécessaires, mais surtout les leur distribuer d'une manière constante et régulière pendant toute la durée de la végétation. C'est pourquoi on ne répétera jamais trop que les engrais naturels ou artificiels doivent être distribués en tenant compte du genre de culture. Dans la majorité des cas, les matières fertilisantes doivent être distribuées et pulvérisées dans toutes les couches du sol où la plante puise sa nourriture depuis son jeune âge (en surface) jusqu'à l'âge adulte (dans les couches profondes). Cependant, malgré d'importantes dépenses, il arrive parfois que la production soit déficitaire si les lois naturelles de la végétation n'ont pas été prises en judicieuse considération.

Or, il est ici une règle élémentaire que tout bon agriculteur ne peut et ne doit oublier, c'est que le genre de labour est le seul moyen possible d'obtenir une distribution rationnelle des matières fertilisantes dans nos terres et obtenir ainsi un rendement satisfaisant. Nous connaissons le travail à bras comme à la charrue. Ils sont sans doute les plus divulgués mais pas forcément les plus rationnels. Ces deux modes de labour ont en effet tendance à enfouir trop profondément et en une couche épaisse les fumiers et engrais que l'agriculteur désire restituer.

Basé sur ces utiles enseignements, la machine agricole a pris essor et dans ce domaine les motoculteurs se sont tout particulièrement distingués. Ils répondent le mieux aux besoins modernes de production intensive. Munis de crochets qui fouillent le sol à une profondeur qu'il est facile de déterminer par le réglage du socle, ils sont seuls à même de pulvériser les engrais naturels et artificiels et les distribuer à toutes les couches arables. Par une aération parfaite, le labour au motoculteur favorise le développement des microbes utiles, et en provoquant une meilleure germination favorise aussi la reprise des jeunes plantes.

Ce travail, complet par excellence, évite surtout toute manutention supplémentaire, et pour ces raisons peut être classé dans les modes de cultures les meilleurs actuellement. **Pide.**

Sion et environs - Travaux au

# Motoculteur

bon marché

François Kamerzing, Planta, Sion

Fauilleton du vendredi du Journal « Le Rhône » 23

# Beautés rivales

Adapté de l'Anglais par LOUIS D'ARVERS

Mais morte, Geneviève ne souffrait plus... tandis qu'elle, Lola, ne vivait que pour souffrir !

Elle reprit les derniers journaux anglais qu'elle avait reçus et chercha parmi les avis d'obèques.

Aucun ne relatait le décès de sa rivale.

« Je l'aurais appris de quelque façon », se dit-elle, convaincue qu'elle devait renoncer aussi à cette idée.

Alors ?

L'esprit en tumulte, se rendant compte qu'elle devait avoir l'air d'une hallucinée, elle trompa sa nervosité en errant dans son parc.

Elle ne rentra qu'à la fin du jour, exténuée, mais toujours aussi indécise.

La nuit ne lui apporta pas le repos, car elle la passa toute à chercher la clé de l'énigme posée par cette annonce singulière.

Elle attendit jour après jour, semaine après semaine. Son désir de savoir la minait au point que sa santé s'altéra.

A la fin, n'y tenant plus, elle décida d'aller en Angleterre. Là seulement, elle saurait.

## CHAPITRE XXVII

Une fois sa décision prise, Lola agit promptement. Il y avait si longtemps qu'elle avait quitté l'Angleterre qu'elle espérait tout d'abord ne pas y être reconnue. Un examen prolongé de son visage en

face de son miroir l'obligea de constater qu'elle devait renoncer à cet espoir. Elle était peu changée malgré ses souffrances. Quelques rides légères, une expression différente dans le regard, et une pâleur plus accentuée étaient les seuls changements.

Rien n'avait pu lui enlever sa silhouette élégante, le port altier de sa jolie tête, la gracieuse ligne du cou et ses magnifiques cheveux bruns. Sans aucun doute ceux qui l'avaient connue autrefois la reconnaîtraient aujourd'hui.

Elle décida d'user d'un déguisement, bien que son orgueil se révoltât contre cette nécessité. D'autre part, il lui en coûtait beaucoup de revenir dans le pays où elle avait régné en reine avec toutes les exigences, toutes les fiertés de l'emploi et aussi tous ses triomphes.

Après d'assez longues réflexions, elle décida de partir quand même et fit le sacrifice de s'enlaidir par un maquillage, afin de passer inaperçue.

Elle faisait ce sacrifice sans regret ; sa beauté n'ayant rien fait pour son bonheur, elle la rejetait volontiers pour quelques jours.

Sa décision bien mûrie, elle se mit en quête d'un costume pouvant la vieillir et changer le plus possible son apparence.

Quand elle descendit de ses appartements après deux heures de réclusion, elle était méconnaissable. Une perruque qui avait servi à sa mère un soir de carnaval alors qu'elle était travestie en Marie Stuart faisait d'elle une tout autre femme et quelques traits de crayon avaient vite accentué les rides légères que les années lui avaient apportées.

Elle se regarda sans regret sous son apparence de vieille femme, se demandant si elle vivrait assez longtemps pour devenir ainsi au naturel.

« Qu'importe ! dit-elle tout haut avec un mouve-

ment indifférent de ses épaules. Je n'ai vécu qu'en vue d'un but et je n'ai pas atteint ce but. »

Elle jeta sur ses épaules une mante qui avait appartenu à sa mère et appela son fidèle domestique belge, le seul qui connût sa véritable identité :

— Je vais faire un petit voyage, Teddy, je ne sais pas encore quelle en sera la durée. Vous resterez ici et tiendrez la maison absolument comme si j'étais là. Personne ne doit connaître mon absence.

Le brave homme vit bien qu'elle était déguisée, mais il n'en témoigna rien.

Il savait qu'un mystère douloureux planait sur sa maîtresse et pensait qu'il ne devait pas ajouter à ses malheurs par sa curiosité.

Lola traversa la forêt pour se rendre à la gare sans être vue. Elle eut une pensée pour les anciens châtellains, la jeune femme qui avait été prisonnière de sa folie, la jeune mère abandonnée par son mari, qui avait vu mourir sa fille en quelques secondes sous ses yeux, mais ce fut sans le moindre élan de pitié ! Elle savait des tortures plus terribles encore.

Teddy avait emporté ses bagages et en avait fait l'enregistrement quand elle arriva à l'heure exacte où le train entra en gare ; elle n'eut qu'à sauter dans un compartiment.

Teddy lui souhaita un bon voyage avec une émotion qui eût ému toute autre femme, et il resta sur le quai jusqu'au moment où le train cessa d'être en vue.

« La plus belle femme du monde, murmura-t-il, mais la plus mystérieuse et la plus obstinée aussi. »

Lola s'embarqua le lendemain à Calais par la tempête, mais que lui importait cela ! Les vagues battaient féroceement les flancs du navire et presque tous les passagers étaient malades, quand elle vit enfin les côtes d'Angleterre.

Elle se sentit prise d'une sorte de tremblement nerveux en foulant le sol natal. Il fallut qu'elle en appelât à toute sa force de caractère et à tout son orgueil pour ne pas s'évanouir.

Elle prit un billet pour Londres, sentant le besoin de se ressaisir un peu avant d'aller à Deeping et de là, peut-être, si elle en avait le courage, jusqu'à Beaulieu... et aux Lacs...

Elle ressentit une impression singulière à revoir des Anglais, à entendre parler sa langue natale. Pour la première fois depuis seize ans elle éprouvait un sentiment qui ressemblait à une émotion.

« J'ai été enterrée si longtemps, se dit-elle à elle-même pour s'expliquer son bouleversement, c'est comme si je sortais de mon tombeau après un sommeil léthargique. »

Elle avait machinalement donné l'adresse d'un hôtel où sa mère et elle avaient coutume de descendre autrefois.

Tout y était changé : propriétaire, hall d'entrée et salons. Le nouveau tenancier ne vit en elle qu'une vieille dame désirant une chambre pour la nuit et ne s'attarda pas à l'examiner.

A Deeping, l'émotion la saisit plus fortement encore en présence des sites familiers. Elle reconnaissait les moindres champs, les plus insignifiants groupes d'arbres et, dans le lointain, les bois de Fierens, ceux de Beaulieu, et plus loin encore... les Lacs... la demeure de Geneviève et de...

Son émotion se muait en angoisse, elle eut l'impression qu'elle venait d'absorber un poison et qu'elle allait mourir de ce poison.

Lit complet neuf, 2 places avec literie Fr. 135.-

H. Keller-Maret Sollier Fully

Expéditions franco partout

# Emprunt fédéral 4%, 1936, de fr. 100,000,000

destiné à l'échange

d'obligations 5% du 5<sup>e</sup> emprunt d'électrification des Chemins de fer fédéraux, 1925, de fr. 175,000,000 remboursable le 1<sup>er</sup> août 1936

Prix d'émission pour les échanges et les souscriptions contre espèces : 93,65 % plus 0,60 % timbre fédéral.

Remboursement : 1947, éventuellement 1944.

Souste d'échange : fr. 71.90 par fr. 1000 de capital échangé.

Les demandes d'échange et les souscriptions contre espèces seront reçues du 12 au 19 mars 1936, à midi, chez les banques, maisons de banque et caisses d'épargne de la Suisse.

Pour le cas où les demandes d'échange et les souscriptions contre espèces dépasseraient le montant de fr. 100,000,000, le Conseil fédéral se réserve d'augmenter le montant de l'emprunt jusqu'à fr. 175 millions au maximum.

Si les demandes dépassent le montant des titres disponibles, les souscriptions contre espèces seront soumises à une réduction proportionnelle.

Berne et Bâle, le 11 mars 1936.

Cartel de Banques Suisses.

Union des Banques Cantoniales Suisses.

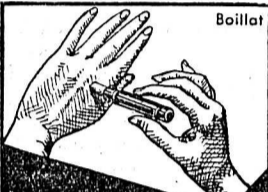
## Nouveaux ALIMENTS complets pour pondeuses et poussins

### „SAVERMA“

Produits ayant fait leur preuve dans grand Parc avicole de la Suisse romande.

FABRICANTS :

S. A. Vermicellerie et Maiserie « SAVERMA », Martigny



Boillet

UTILISEZ  
«WINDOLITE»  
le verre

incassable

pour vos serres, poulaillers, écuries

Demandez prospectus et échantillon gratuit du bureau de vente :

M. Meyer-Gasser, Bâle 12

CREVASSES ENGEIURES BRULURES

cicatrisées en une nuit par le Dermophil Indien à base de baume de Indes Tube pratique à Fr. 1.30 pour tout l'hiver

DERMOPHIL INDIEN

Dans les pharmacies et drogueries, ou chez A Girard Côte 4, Le Locle

Viticulteurs ! Agriculteurs !

## L'Humus Engrais des Déjections

remplace complètement et avantageusement le fumier, pour vigne, arbres fruitiers, asperges, fraises, etc. — Augmentation énorme du rendement

S'adr. à: Lucien COTTAGNOUD, Vétroz; Georges CLAI-VAZ, Martigny-Ville ou à BÉNY Frères, La Tour-Vevey

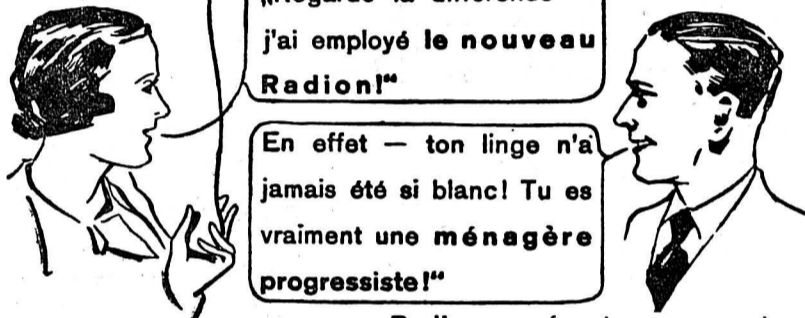
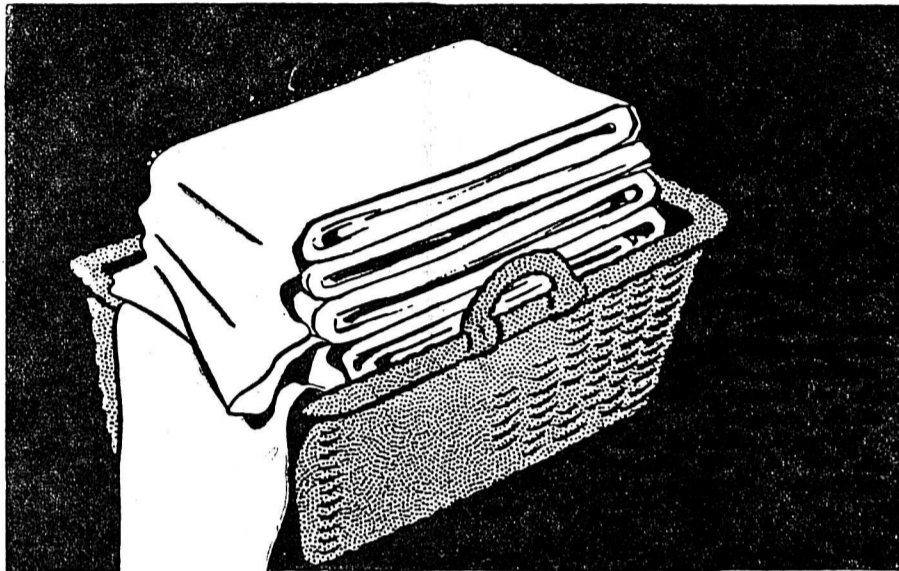
Le plus puissant des engrais, la

## POTASSE

fait la beauté et la qualité des récoltes

Tous renseignements sont donnés gratuitement par :

KALI S.A. • BERNE  
Hirschengraben 2



„Regarde la différence — j'ai employé le nouveau Radion!“

En effet — ton linge n'a jamais été si blanc! Tu es vraiment une ménagère progressiste!“

Radion représente un progrès dans la chambre à lessive: il rend le linge plus blanc tout en préservant les tissus, il lui donne une odeur d'une fraîcheur exquise et, avec cela, il est encore bon marché. Radion doit figurer dans la chambre à lessive de toute ménagère moderne!



## RADION

..lave automatiquement — rend le linge plus blanc..!

Pour tremper le linge: seulement la soude à blanchir OMO.

Produits suisses

R18-0172 SF

Savonnerie Sunlight Olten - Fondée en 1898



A remettre en Valais dans une localité ne souffrant pas trop de la crise, un

MAGASIN de chaussures très bien situé, avec appartement dans la maison. Convient à un jeune ménage de cordonnier. Peu de reprise. Petite location. S'adr. par écrit au journal sous chiffres A 402.

Machines à écrire neuves depuis 160 Frs Rubans, Carbon...

H. Hallenbarter SION

On achèterait ou louerait un

PRÉ d'une dizaine de mesures sur Martigny. Indiquer endroit, prix ou prétentions à H. BOSON, Fully.

Imprimerie J. PILLET

Mlle GILLIA couturière, de retour. Travail soigné, coupe, méthode Guerre de Paris. Se recommande

+Gratis+ j'envoie mes prospectus sur articles hygiéniques et sanitaires. Joindre 30 cts. pour frais de port. — A. Bimpago, artiste peintre, Case Rive 430, Genève

A louer petit Appartement d'une chambre, cuisine et galetas. S'adresser à Mme Vve Félix CHAPPOT, Martigny

Graines POTAGÈRES sélectionnées; le sachet 15 c. Rabais par quantité. Mag. Montanero St-Maurice. Tél. 38

Un Monsieur seul demande

## Servante-Gouvernante

de 30 à 40 ans, sachant cuire et connaissant tous les travaux pour la tenue d'un ménage soigné.

Place de confiance et bon gage. Offres sous chiffres AS. 1166 St. CS. aux Annonces-Suisses, S. A., Sion.

CHAUFFEURS !

Si vous causez un accident, soyez assez humains pour vous intéresser à vos victimes !

## Transports funèbres

A. MURITH S.A. Pompes funèbres catholiques de GENÈVE  
Tél. 50.288  
Rue Chaudronnier, 16

CERCUEILS — COURONNES  
Dépôts à SION: Vve O. Mariéthod, tél. 181  
MARTIGNY: M. Moulinet, tél. 225  
FULLY: R. Taramarcas, tél. 32  
SIERRE: Ed. Caloz, tél. 51.471  
MONTANA: R. Métrailler, tél. 202  
MONTHEY: Barlatay-Galetti, tél. 65  
ORSIERES: R. Troillet & Frères, tél. 30



## Super triple de Bex

Nous offrons le sac de 40 kg. de 45 % meilleur marché que le sac de 100 kg. de 18 %. Vous pouvez ainsi économiser de 50 à 90 cts par sac

pour la même quantité de matière fertilisante !

S'adresser à :

Deslarzes, Vernay & C<sup>o</sup>, Sion, ou à la Fabrique

## La clef du succès

depuis 50 ans, dans l'élevage du jeune bétail, c'est la Lactina Suisse Panchaud marque „Aurore“

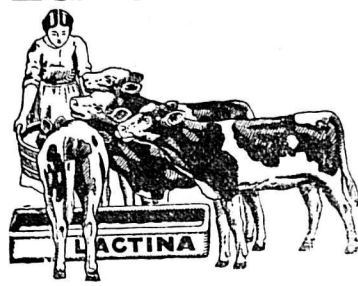
La Lactina donne un développement magnifique grâce à sa composition scientifique.

La Lactina est le plus riche des succédanés du lait en protéine et en graisse.

La Lactina assure une économie prouvée de 60 % et garantit un succès complet.

Demandez un échantillon gratis à la

Lactina Suisse Panchaud S. A., Vevey



## A vendre

3 charrues Janus, 1 Brabant, 1 rouleau, 1 bossette à purin en fer. Le tout complètement révisé. A la même adresse, chars neufs et d'occasion.

Téléphone 41.531

S'adres. à Daniel Crettenand, maréchal, Leytron.

## Pianos Harmoniums

Vente, location, accordage et réparations. Accordéons diatoniques et chromatiques, jazz bands, saxophones.

H. Hallenbarter SION

Le meilleur des reconstituants pour jeunes et vieux et pour convalescents est le

## Vin Bovamil

Effet rapide et sûr. Le fl. d'un litre environ, 6 fr.

Pharmacie

J. BERTRAND, St-Maurice

## Pommes de terre

de table et semenciers du pays et étrangers. MAILLARD, fruits, Martigny-Ville

Téléphone 61.188

## JARDIN à louer

S'adr. à Madame Gianadda, Martigny-Bourg.

## A vendre propriétés

Nouvelle Pointe, 1589m2  
Sous le Guercet, 3074m2  
S'adresser à l'avocat A. Vouilloz, Martigny-Bourg

## SAVON SUNLIGHT

est le produit de lavage de qualité pour le beau linge.



Le gros cube 40cts., le double morceau 35cts.

SAVONNERIE SUNLIGHT OLTEN - FONDÉE EN 1898

## HELVETIA



MARQUE DÉPOSÉE

## ECHALAS

+ HELVETIA +

En épicea créosoté. Longueur 1.50 m. Formes carrées ou triangulaires

Les plus robustes, les plus durables

## PFEFFERLÉ & Cie, SION